

LICENCE 1

CONVOCATION AUX EXAMENS DE SEPTEMBRE 2016

Ce document tient lieu de convocation
Ne peuvent se présenter aux examens, que les étudiants ayant effectués
Leur inscription pédagogique au centre audiovisuel

Les épreuves se dérouleront au Centre René Cassin – Métro : Glacière ou les Gobelins

Il n'y a pas d'inscription particulière pour se présenter aux examens.

Il n'y aura pas de convocation envoyée à l'étudiant.

Aucune session de remplacement n'est possible pour les étudiants en double cursus.

Rappel du règlement :

- Toute note égale ou supérieure à la moyenne est conservée pour la session suivante.
- Toutes les notes d'un semestre validé ou d'une unité validée à la première session restent acquises.
- Toutes les notes de la première session inférieures à la moyenne d'une unité d'enseignement non validée dans un semestre non validé doivent être repassées.
- La défaillance à une épreuve empêche l'obtention de l'unité d'enseignement à laquelle elle appartient. Mais la défaillance à une épreuve n'empêche pas de la repasser à la session suivante.
- Les étudiants boursiers doivent se présenter à l'ensemble des épreuves (délestage, session 1 et session 2), tant que l'année n'a pas été validée.

IL EST IMPERATIF DE VOUS PRESENTER 30 MINUTES AVANT LE DEBUT DE CHAQUE EPREUVE ECRITE.

Bien prendre connaissance des informations indiquées ci-dessous :

- Présentez-vous avec votre carte d'étudiant(e) universitaire.
- Dès l'épreuve commencée, les sorties sont autorisées après 30 minutes pour les épreuves d'1 heure, et après 1 heure pour les épreuves de 3 heures.
- Tout étudiant rentré dans l'amphi et dont le nom a été identifié ne pourra ressortir dans l'immédiat.
- Les étudiants n'utiliseront que le papier fourni lors de l'épreuve.
- Les étudiants sont priés d'éteindre leur portable et de le mettre dans leur cartable laissé dans l'allée de l'amphi.

Les étudiants doivent indiquer lisiblement sur la copie, dans la partie réservée à cet effet, leur nom et prénom et indiquer leur université de rattachement administrative ainsi que leur numéro d'étudiant.

A la fin de chaque épreuve, l'étudiant doit rendre sa copie après avoir collé le coin relatif à son nom (afin de rendre la copie anonyme), et il doit signer la liste d'émargement.

TIERS TEMPS

Des dispositions particulières seront prises en ce qui concerne les étudiants bénéficiant d'un tiers temps auxquels il est demandé de se faire connaître avant le **samedi 9 juillet 2016** au secrétariat de la licence 1 par mail : cavcned@univ-paris1.fr en précisant les matières qu'ils souhaitent présenter à l'écrit et à l'oral.

EPREUVES ECRITES DES SEMESTRES 1 ET 2
Session 2 - Rattrapage de août - septembre 2016

Répartition des amphis par le nom de famille :
Amphi I : de la lettre A à K inclus
Amphi II : de la lettre L à Z

AUCUN DOCUMENT N'EST AUTORISE.

SEMESTRE 1 & 2

Dates	Matière	Horaires	Salles
Mercredi 31 août 2016	Droit constitutionnel II	9H30 - 12H30	Amphi 1 & 2
	Droit de la famille et des personnes	14H30 - 17H30	Amphi 1 & 2
Jeudi 1er septembre 2016	Droit constitutionnel I	9H30 - 12H30	Amphi 1
Vendredi 2 septembre 2016	Introduction au droit privé	9H30 - 12H30	Amphi 1
Lundi 5 septembre 2016	Sociologie politique	9H30 – 10H30	Amphi 2
	Histoire de la vie politique	11H30 – 12H30	
	Introduction historique au droit	13H30 – 14H30	

EPREUVES ORALES : semestres 1 & 2
(sauf notes acquises ou validation de l'unité)

Les oraux se dérouleront du mardi 6 au lundi 12 septembre 2016 en salle de lecture, sauf l'anglais qui se déroulera en salle 9.

RAPPEL DU REGLEMENT DES EXAMENS ORAUX

- Vous devez respecter votre convocation : les changements de jurys ne sont pas admis sans autorisation préalable délivrée par le secrétariat.
- Ne passent que les étudiants qui se sont inscrits sur la liste de présence affichée sur la porte de la salle d'examen dès leur heure de convocation.
- Les étudiants doivent présenter leur carte d'étudiant à l'examineur. Les oraux ne sont pas publics.

Découpage des noms par jury

	Anglais Salle 9	Méthodologie Juridique Salle de lecture	Relations Internationales Salle de lecture	Sciences Economiques Salle de lecture	Institutions Juridictionnelles Salle de lecture	Introduction au Droit Européen Salle de lecture
Mardi 6 sept.						
9h00	AA à BEL	AA à BEL	BEN à CA	BEN à CA	CE à DE	CE à DE
14h00	BEN à CA	BEN à CA	DI à GA	DI à GA	AA à BEL	AA à BEL
Mercredi 7 sept.						
9H00	CE à DE	CE à DE	AA à BEL	AA à BEL	DI à GA	DI à GA
14H00	DI à GA	DI à GA	CE à DE	CE à DE	BEN à GA	BEN à GA
Jeudi 8 sept.						
9h00	GE à JA	GE à JA	JD à LE	JD à LE	LH à MI	LH à MI
14h00	LH à MI	LH à MI	GE à JA	GE à JA	MO à PO	MO à PO
Vendredi 9 sept.						
9h00	JD à LE	JD à LE	LH à MI	LH à MI	GE à JA	GE à JA
14h00	SB à ZO	SB à ZO	PR à SA	PR à SA	JD à LE	JD à LE
Lundi 12 sept.						
9h00	PR à SA	PR à SA	MO à PO	MO à PO	SB à ZO	SB à ZO
14h00	MO à PO	MO à PO	SB à ZO	SB à ZO	PR à SA	PR à SA

Les oraux d'espagnol et d'allemand se dérouleront les 12 et 15 septembre 2016 en salles 5 et 7

Découpage des noms par jury

Vous êtes priés de vous présenter aux horaires de convocation ci-dessous et d'inscrire votre nom sur des listes de présence sinon vous ne serez pas interrogés.

Allemand : jeudi 15 septembre 2016 en Salle 5

9H00 de la lettre **A à k.**

14H00 de la lettre **L à Z**

Espagnol : lundi 12 septembre 2016 en Salle 7

Matin : 9H00 de la lettre **A à Z**

Les résultats vous seront communiqués **le mercredi 12 octobre 2016 à 12H** sur votre espace ENT.

Consultation des copies :

La date de consultation des copies en droit civil et droit constitutionnel, vous sera communiquée ultérieurement sur le site du cavej.

Paris le 28 juin 2016
Secrétariat de Licence 1.